

No. 4925

le 28 mars 1918

T E S T A M E N T

de

M. Agésilas Kirouac

lère copie

Edgar Laliberté N.P.

L'AN MIL NEUF CENT DIX HUIT, le vingt-huitième jour
de mars,

DEVANT MRE EDGAR LALIBERTE, notaire public pour la
province de Québec, résidant et pratiquant à Warwick, sous-
signé,

ET EN PRESENCE de M.M. Joseph Edmond Bernier, comp-
table, et Alfred Lachance, mécanicien, tous deux du village de
Warwick, témoins exprès appelés,

A COMPARU: M. Agésilas Kirouac, agent d'assurance, du
village de Warwick,

LEQUEL a fait et dicté son testament, à nous notaire,
en présence des dits témoins, ainsi qu'il suit:

10. - "JE donne et lègue à Madame Marie Anna Baril,
mon épouse, tous les biens, meubles et immeubles, qui compose-
raient ma succession à mon décès, y compris les polices d'as-
surance que j'aurai sur ma vie à ma mort, pour, par elle, en
jouir, faire et disposer en pleine propriété à compter de
ma mort, à la charge de payer mes dettes légitimes, de ré-
parer mes torts et de pourvoir à mes funérailles."

20. - "JE nomme pour exécuter le présent testament la
personne de ma dite épouse."

CE testament a été ainsi fait et dicté par le dit
testateur, à nous notaire, en présence des dits témoins. Et
ensuite, nous notaire avons lu le dit testament au dit tes-
tateur qui a déclaré le bien entendre et comprendre et y
persévérer, le tout en présence des dits témoins.

DONT ACTE sous le numéro quatre mille neuf cent
vingt-cinq. Fait et reçu à Warwick susdit, en la demeure du
testateur, les jour et an dusdits. Lecture faite, le dit testa-
teur, les dits témoins et le dit notaire ont ensemble signé
en présence les uns des autres.

(signé) Agésilas Kirouac

" J.E. Bernier

" Alfred Lachance

" Edgar Laliberté N.P.

Vraie copie de la minute.

